



10^{ème} Edition - Spa-Francorchamps 29, 30 juin & 1^{er} juillet 2012

REGLEMENT PISTE LIBRE

MACHINES

Catégories Classics jusqu'à 1980

- **Année : la machine (routière ou sportive) doit avoir été construite entre le 31/12/1949 et le 31/12/1980.**
- **Cylindrée : Minimum 250cc ; les 50cc, 125cc et 200cc ne sont pas acceptées.**
- N.B : *les café racer construits à partir de machines modernes ne sont pas acceptés.*
- Echappements libres acceptés - pneus slicks autorisés pour les motos d'après 1972.

Catégorie Superbike

- **Éligibilité : voir liste des motos éligibles sur le formulaire d'inscription Superbike.**
- **Cylindrée :** La cylindrée est fonction des règlements appliqués et des motos ayant courus en Superbike dans les catégories suivantes : AMA, TTF1 4 temps , World Superbike et dans certains championnat nationaux de production.
- Pour les motos de la 1^{ère} période superbike AMA, seule la configuration superbike est acceptée :
Exemple : la Kawasaki Z1 ne roulera pas en cat. SBK – Seule la Kawasaki Z1 YOSHIMURA sera en cat. SBK.
- Echappements libres acceptés - pneus slicks autorisés.

- La machine doit être dans sa configuration d'origine. Les pièces remplacées doivent être semblables extérieurement à celles d'origine.
- Les béquilles latérales et/ou centrales doivent obligatoirement être démontées ou fixées solidairement au cadre. Leur démontage est fortement recommandé.
- **Les modifications suivantes ne sont pas acceptées :** étrier de frein avant à 6 pistons, fourche up side down .
- Les pneus et freins doivent être en bon état. S'ils subsistent, les rétroviseurs et clignoteurs doivent être démontés ou repliés et les phares doivent être recouverts de toile adhésive.

Conseillé mais pas obligatoire :

- **Pour les machines à carters humides et/ou à refroidissement liquide :** installation d'un bac récupérateur pouvant accueillir au moins la moitié des liquides de lubrification et de refroidissement.
- Les réservoirs d'essence, d'eau, d'huile moteur et de boîte de vitesses seront dotés de reniflards qui aboutiront obligatoirement dans un récipient d'une capacité minimale d'un demi-litre.

- **Machine de réserve :** Sur place uniquement, si la machine principale inscrite valablement tombe en panne ou est accidentée, vous pouvez inscrire une machine de réserve. **Celle-ci devra obligatoirement être de même catégorie que la moto principale !** Pour ce faire, il faudra vous présenter au contrôle technique afin de faire déclasser la 1^{ère} machine et inscrire votre machine de réserve.

EQUIPEMENT

- Pour chaque participant, l'équipement obligatoire se compose d'un **cuir complet** (les deux pièces zippées sont tolérées) et d'un casque intégral homologué aux normes en vigueur (norme ECE2205 ou normes FIM), de bottes et de gants en cuir.
 - Les casques **Cromwell** et type **Bol** ne sont pas autorisés. La protection dorsale est fortement conseillée.
- ➔ Un contrôle technique sera effectué sur toutes les machines, avec vérification de l'année de construction et de l'équipement du pilote.

INSCRIPTION

- Une inscription est strictement individuelle et personnelle. Elle est valable pour une seule personne.
- Un participant est considéré comme valablement inscrit lorsqu'il a rempli et renvoyé son formulaire d'inscription et lorsque son paiement a été enregistré par l'organisateur (et pour autant que sa machine soit conforme au règlement). **Le paiement doit nous parvenir impérativement dans les 2 semaines suivant l'inscription. Sans règlement de l'inscription dans les 15 jours, la réservation sera annulée.**
- Chaque participant valablement inscrit recevra une confirmation par courrier environ 3 semaines avant l'événement avec les détails pratiques.
- **Le formulaire d'inscription est valable pour une seule machine !**
- **Si vous souhaitez inscrire 2 machines : les machines sont obligatoirement de catégories différentes (année, cylindrée, performances) et il vous faut remplir un second formulaire d'inscription et régler les frais d'inscriptions pour chaque machine inscrite.**

ANNULATION

- En cas d'annulation de votre part :
 - jusqu'à 30 jours avant la sortie, le montant de votre inscription vous sera remboursé moins 10 % de frais.
 - entre 30 et 15 jours avant la sortie, il vous sera remboursé 50 % du montant de l'inscription.
 - à moins de 15 jours avant la sortie, AUCUN remboursement ne sera effectué.
- Si, pour une raison de force majeure (intempéries, incident piste...) une, plusieurs ou toutes les sessions de la manifestation devaient être annulées, les participants s'engagent à ne pas réclamer d'indemnité ni de remboursement à l'organisateur.
- L'organisateur se réserve également le droit d'annuler une manifestation à la suite d'un événement majeur 20 jours avant la date prévue.

PISTE

- Un briefing OBLIGATOIRE pour tous les participants aura lieu avant la 1^{ère} session piste.
Le départ se fera par vague, conformément aux instructions données par les commissaires de stand.
- A la fin de chaque « run » ou en cas de nécessité, les feux rouges seront allumés et les drapeaux agités par l'organisateur sur le périmètre du circuit. Dès l'apparition des feux rouges, chaque participant doit ralentir et rentrer immédiatement, à allure modérée, dans le paddock par la pit lane des stands.
- En cas de nécessité, l'organisateur peut décider de « neutraliser » un « run » au moyen de l'entrée en piste de deux « pace-cars » qu'il sera interdit aux participants de dépasser sous peine d'exclusion.
- Durant un « run », tout participant ne pourra s'arrêter sur le circuit que dans la pit lane des stands. Pour reprendre la piste, il devra se conformer aux directives des commissaires de stand situés à la sortie de la pit lane.
- Un participant qui tomberait en panne sur le circuit doit attendre d'être ramené au paddock par un véhicule de l'organisateur. Il est strictement interdit de circuler sur le circuit dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre sous peine d'exclusion immédiate.
- La vitesse maximum autorisée dans la pit lane est de 60 km/h et de 10 km/h dans les paddocks.
Des contrôles radars seront effectués à différents endroits. Tout participant qui ne respectera pas cette limite se verra infliger une amende de 50 € lors de la première infraction et sera exclu lors de la seconde infraction.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant qui serait dangereux de par son comportement ou de par l'état de sa moto, sans qu'aucune indemnité ne soit versée à ce participant.
- Chaque participant doit se conformer aux instructions et indications qui lui seront communiquées par les organisateurs et les commissaires de stand et de piste. Ces derniers peuvent transmettre des instructions ou des informations à l'aide de drapeaux et/ou de feux lumineux.
- **Ces journées sont des journées d'entraînements et non une course, ce qui exclut toute agressivité de la part des pilotes. L'organisation demande le respect entre les participants dans toutes les manœuvres de dépassement. Le pilote le plus lent évitera un changement de trajectoire imprévisible, le pilote le plus rapide étant maître de son dépassement avec toute la sécurité qui s'impose.**

DRAPEAUX & FEUX LUMINEUX

- **DRAPEAU JAUNE À BANDES ROUGES**
Huile, eau ou autre substance qui a une influence sur l'adhérence dans cette section de la piste.
- **DRAPEAU JAUNE OU FEUX JAUNES CLIGNOTANTS**
Danger sur cette section de piste.
 - ➔ Lorsqu'il est présenté de manière immobile, il est interdit de dépasser.
 - ➔ Lorsqu'il est présenté de manière agitée, le danger est plus imminent et les coureurs doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser.
- **DRAPEAU ROUGE OU FEUX ROUGES**
Fin ou interruption des runs. Les participants doivent retourner au paddock au ralenti.
- **DRAPEAU BLANC**
Il y a une voiture lente (ambulance ou véhicule similaire équipé de gyrophares bleus) sur la piste.
 - ➔ Lorsqu'il est présenté de manière immobile, ce drapeau indique que le participant peut s'attendre à rencontrer le véhicule sous peu.
 - ➔ Lorsqu'il est présenté de manière agitée, ce drapeau indique que le participant va rencontrer le véhicule dans la section présente de la piste. Le dépassement entre participants est interdit pendant la présentation du drapeau blanc. Le dépassement du véhicule lent est autorisé.

CONDITIONS GENERALES

- Les droits de participation incluent :
- Les sessions de piste vendredi, samedi et dimanche ;
 - un emplacement dans le paddock ;
 - 2 bracelets d'entrée ;
 - 1 Pass voiture « Paddock » ;
 - 1 numéro de départ et les autocollants d'accès à la piste ;
 - L'accès au concert le samedi soir ;
 - Le t-shirt souvenir.